



Travail

Bulletin du travail

mise à jour mensuelle des négociations collectives juin 2014

Dans le cadre de l'initiative de consolidation du Web par le gouvernement, tout le contenu du site travail.gc.ca est actuellement en transition vers le site canada.ca. Afin d'assurer une transition harmonieuse, nous limiterons nos publications au Bulletin du travail. Pour toute autre publication, veuillez communiquer avec le [service à la clientèle](#). Toutes nos publications reprendront au début de septembre 2014.

Principales activités de négociation

Plusieurs principales négociations¹ ont eu lieu en juin. Les plus marquantes étaient :

- **Le gouvernement de la Saskatchewan et la Saskatchewan Teachers' Federation (STF)** : les négociations entre les parties sont encore en cours, leur convention collective ayant pris fin le 31 août 2013. En juin 2014, 63 pour cent des 13 000 enseignants représentés par la STF ont voté contre une offre du gouvernement provincial en mai 2014. Les questions relatives à la charge de travail sont au centre des négociations.
- **Alberta Health Services et Alberta Union of Provincial Employees** : les négociations se poursuivent entre Alberta Health Services et ses 22 000 employés des services généraux de soutien depuis la fin de leur convention collective en mars 2014. Les parties se sont rencontrées une première fois en avril 2014 et ont continué les négociations en juin. Outre les ajustements salariaux, le syndicat négocie plusieurs enjeux dont les régimes de retraite, les prestations de maladie, les heures supplémentaires, les congés annuels et les congés de maladie.
- **L'Agence du revenu du Canada (ARC) et l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)** : suite à une série de rencontres à l'échelle du pays afin de négocier les dispositions d'une entente sur les congés de maladie, l'Agence du revenu du Canada et ses 31 620 employés représentés par l'AFPC sont maintenant prêts pour une audience auprès de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, qui aura lieu en octobre 2014. En juin 2014, les parties ont soumis leur liste de points litigieux, nommé leurs représentants auprès de la Commission de l'intérêt public (CIP) et attendent la nomination du président de la CIP. La situation est tendue puisque les parties ont été incapables d'en venir à une entente. Les questions litigieuses comprennent, entre autres, les congés de maladie et la durée de la convention.

La liste des [Négociations clés](#), mise à jour sur une base mensuelle, est disponible sous l'onglet [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

Règlements conclus

- Vingt-cinq principales conventions collectives visant 95 370 employés ont été ratifiées en juin. Dix-huit de ces conventions ont été conclues par négociation directe. Parmi les restantes, deux ententes ont fait l'objet d'une médiation, deux ont été conclues par le biais de la conciliation, deux ont requis l'arbitrage et une a été ratifiée lors de négociations postérieures à la conciliation.
- Sept conventions collectives visant 6 910 employés ont été ratifiées dans le secteur privé. Les 18 conventions restantes, qui couvraient 88 460 employés, appartenaient au secteur public.
- Dans la sphère de compétence fédérale, cinq conventions ont été négociées pour un total de 9 460 employés.
- La Colombie-Britannique comptait la plus forte concentration d'employés (54,8 %) qui ont signé leurs conventions en juin; suivie de l'Alberta (29,3 %) et de l'Ontario (3,4 %). Entre-temps, l'Alberta a enregistré le plus grand nombre de règlements (10 conventions visant 27 990 employés).
- Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux a représenté 58,4 % de tous les employés visés par les conventions signées en juin.

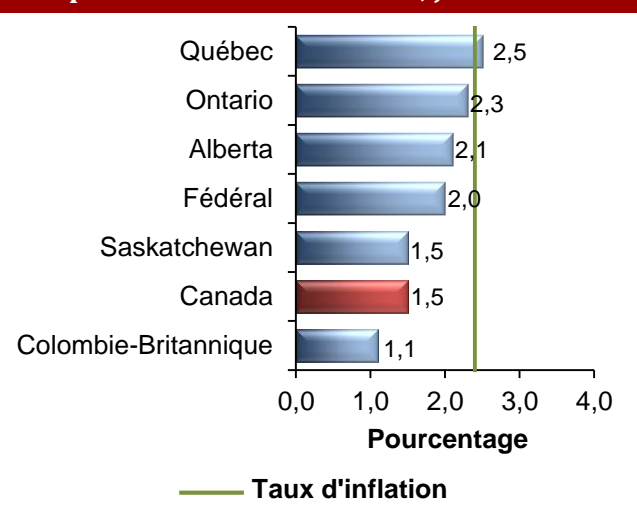
Les textes des conventions collectives sont disponibles sur la [Négothèque](#), tandis que la liste des [Règlements conclus](#) en 2014 est disponible sous l'onglet [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

Résultats des règlements

Salaires

- En juin, les principales conventions collectives ont donné lieu à des ajustements du taux du salaire de base en moyenne de 1,5 %² annuellement, une légère baisse par rapport au taux de 1,6 % en mai.
- Lors de précédentes négociations entre ces mêmes parties, les ajustements salariaux annuels s'établissaient à 1,7 %.
- La moyenne des augmentations salariales (1,5 %) était inférieure au taux d'inflation (2,4 %)³ qui prévalait en juin. L'augmentation salariale moyenne était inférieure au taux d'inflation pour le troisième mois consécutif. Advenant que l'inflation continue d'augmenter ou se situe autour de la cible de 2,0 % de la Banque du Canada, les employés qui ont ratifié leurs ententes en juin, pourraient voir leur salaire réel décroître annuellement pendant la durée de leur convention collective.
- Les cinq ententes qui ont été ratifiées dans la sphère de compétence fédérale ont enregistré une augmentation salariale moyenne de 2,0 %. Deux de ces conventions collectives appartenaient au secteur public et affichaient des augmentations salariales de 1,6 % en moyenne, tandis que pour les trois conventions restantes dans le secteur privé, la moyenne de l'augmentation salariale se situait à 2,6 %.
- Selon la sphère de compétence, le Québec a enregistré l'ajustement salarial le plus élevé (2,5 %), avec une seule entente survenue entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et ses 570 employés.

Ajustements salariaux par sphère de compétence et taux d'inflation, juin 2014



- Selon le secteur d'activité, deux ententes visant 2 450 employés dans les transports ont reçu la plus forte augmentation salariale (3,0 %), tandis que 55 660 autres du secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux, visés par sept conventions, ont obtenu la plus faible (1,1 %).

Des renseignements supplémentaires sur les [Règlements salariaux](#) sont disponibles sous l'onglet [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

Durée

- Les principales négociations conclues en juin avaient une durée moyenne de convention de 52,4 mois, nettement plus longue (29,2 mois) que celle négociée par ces mêmes parties la dernière fois.
- La durée des conventions dans le secteur public était plus longue que celle dans le secteur privé avec une moyenne de 53,6 mois et 37,4 mois, respectivement.
- Quatre ententes (trois en Colombie-Britannique, une en Ontario) avaient les durées les plus longues (60 mois). Ces conventions couvraient 55 % de tous les employés.

Principaux arrêts de travail

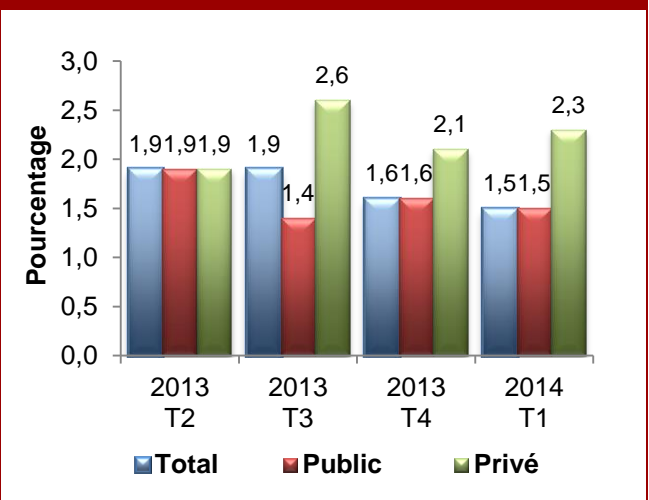
- Au cours du mois de juin, deux principaux arrêts de travail ont eu lieu, impliquant 44 050 employés et se sont traduits par 904 250 jours-personnes non travaillés (JPNT).
- Depuis le début de l'année, six principaux arrêts de travail ont cumulé 957 470 JPNT. En comparaison, à la même période en 2013, 17 principaux arrêts de travail étaient enregistrés cumulant 810 350 JPNT.

More information on [Work stoppages](#) in Canada can be accessed under the [Resources](#) tab on the Labour Program website.

Deuxième trimestre 2014

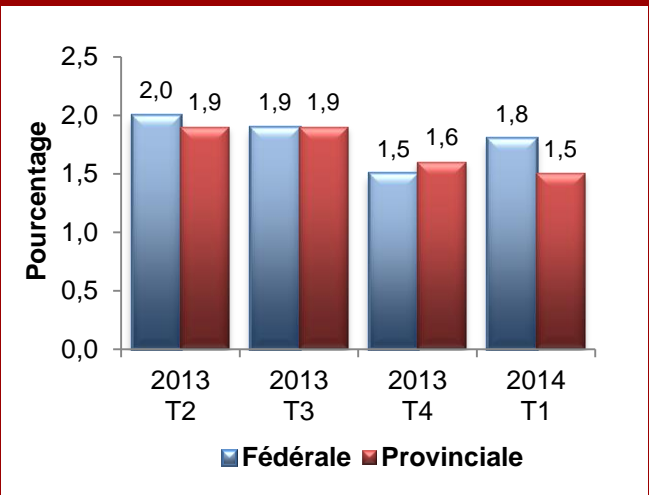
- Au cours du deuxième trimestre, les principales conventions collectives ont donné lieu à un ajustement annuel du taux du salaire de base de 1,5 % en moyenne, légèrement inférieur à la moyenne (1,6 %) enregistrée au premier trimestre. Ce résultat provient de l'examen de 59 principales conventions collectives couvrant un total de 201 260 employés.
- Soixante-huit pour cent de ces conventions ont été conclues par négociation directe comparativement à 84 % au trimestre précédent.
- Presque toutes (88 %) les conventions collectives, visant plus de 96 % du nombre total d'employés, ont été ratifiées dans le secteur public. La moyenne de l'augmentation salariale dans le secteur privé (2,3 %) était sensiblement plus élevée que celle dans le secteur public (1,5 %), une tendance observée au cours des trois trimestres précédents.

Ajustements salariaux des principales conventions collectives par trimestre et secteur d'activité, 2013-2014



- Dans la sphère de compétence fédérale, huit conventions couvrant 13 150 employés ont été signées, accordant une augmentation salariale moyenne de 1,8 %, soit une moyenne plus élevée que celle enregistrée au cours du trimestre précédent (1,5 %). L'Alberta a enregistré le plus grand nombre de conventions (16), tandis que l'Ontario avait la plus forte concentration d'employés (31,4 %, 63 210 employés) ayant signé leurs ententes.
- Selon le secteur d'activité, ce sont les services publics qui ont enregistré l'augmentation salariale moyenne la plus forte (3,5 %), tandis que le secteur des loisirs et de l'hôtellerie a obtenu la plus faible (1,0 %).
- Les conventions signées au cours du second trimestre avaient une durée moyenne de 45,1 mois, moins longue que la moyenne du premier trimestre (50,4 mois).
- Au cours de ce trimestre, trois principaux arrêts de travail, impliquant 44 690 travailleurs du secteur public, ont été observés. Ces arrêts de travail ont donné lieu à un total de 947 340 JPNT, nettement plus élevé que celui enregistré au premier trimestre (10 130 JPNT).

Ajustements salariaux des principales conventions collectives par trimestre et sphère de compétence 2013-2014



En vedette

Analyse documentaire

- Le ministère des Finances a récemment publié un rapport intitulé [Rapport sur l'emploi : le point sur le marché du travail canadien](#). Le rapport synthétise le succès enregistré par le marché du travail canadien face aux récents défis et sa performance relativement bonne dans de nombreux domaines, incluant la création d'emplois et l'atteinte de ses objectifs dans le domaine de l'éducation post-secondaire.
- La Banque du Canada a publié une étude intitulée [Beyond the Unemployment Rate: Assessing Canadian and U.S. Labour Markets Since the Great Recession](#). L'étude utilise un indicateur du marché du travail (IMT) pour conclure que dans les deux pays, la soi-disant reprise du marché du travail est incomplète. Il trouve que trop de personnes sont sans emploi pour une période de six mois ou plus et que ce sous-emploi est un problème car beaucoup d'employés à temps partiel cherchent un emploi à temps plein.
- Le Centre canadien de politiques alternatives a publié un rapport sur les travailleurs étrangers temporaires (TÉT) au Canada. Le rapport, intitulé [Temporary Foreign Workers in Saskatchewan's "Booming" Economy](#), présente une vue d'ensemble de l'affluence de TÉT dans le secteur alimentaire de la province, et plaide en faveur de plus amples discussions sur l'accès des travailleurs étrangers temporaires aux négociations collectives, suite aux révélations concernant les pratiques abusives généralisées dans les milieux de travail canadiens.

Contact

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec [Division de l'information et de la recherche sur les milieux de travail](#) 1-877-259-8828.

Note : Le présent bulletin est fondé sur les données/l'information du mois d'avril, recueillies le 15 mai 2014.

- 1 Toutes les données figurant dans ce bulletin concernent les principales conventions collectives visant 500 employés ou plus à travers le Canada.
- 2 The wage adjustment averages are employee-weighted.
- 3 Statistics Canada, [*The Daily*](#).